

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04015

Numéro SIREN : 811 599 406

Nom ou dénomination : PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2019 sous le numéro de dépôt 55352

Greffé du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/55352

Déposant :

Nom/dénomination : PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 811 599 406

N° gestion : 2015 B 04015



PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 901 259 Euros
Siège social : 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. NANTERRE 811 599 406

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

JEAN-PIERRE FEIBEL

EXPERT-COMPTABLE — COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION PARISIENNE

+33(0)6 07 17 86 95 - jfeibel@ac-fli.fr

MEMBRE D'AUDIT CONSEIL — FRANCE INTERNATIONAL

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA RÉGION PARIS ILE DE FRANCE - AU CAPITAL DE 555 000 € - RCS CRETEIL 797 426 228

SIÈGE SOCIAL : 11 RUE DES LAFFIÈRES – 94300 VINCENNES – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR94 797 426 228

AC-FI



PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 901 259 Euros
Siège social : 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. NANTERRE 811 599 406

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AC-FI



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur des titres de participation inscrite au bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AC-FI



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

AC-FI



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 25 novembre 2019.

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Pierre FEIBEL

AC-FI





Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2019	30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	170 506	170 506		
Fonds commercial	18 193 343	2 028 767	16 164 576	16 164 576
Autres immobilisations incorporelles	25 000		25 000	25 000
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 130	2 715	415	728
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 150 304	2 987 046	163 258	291 466
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	457 952		457 952	457 952
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	142 056		142 056	118 332
ACTIF IMMOBILISE	22 142 291	5 189 034	16 953 257	17 058 054
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	3 070 650		3 070 650	2 829 909
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 331		26 331	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 943 427	1 934 844	11 008 582	8 583 365
Autres créances	9 287 771		9 287 771	7 282 721
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)	94 160		94 160	182 697
Disponibilités				
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	128 993		128 993	118 432
ACTIF CIRCULANT	25 551 331	1 934 844	23 616 487	18 997 124
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 693 622	7 123 878	40 569 744	36 055 178



Rubriques		30/06/2019	30/06/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 901 259)	1 901 259
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 752 257	5 752 257
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau		-4 896 391	-5 684 608
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-180 651	788 217
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	2 576 473	2 757 125
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		55 981	70 333
Provisions pour charges			
	PROVISIONS	55 981	70 333
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 054 814	5 230 130
Dettes fiscales et sociales		2 192 942	1 764 125
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		26 459 609	23 260 782
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		3 229 924	2 972 683
	DETTES	37 937 290	33 227 721
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	40 569 744	36 055 178



Rubriques	France	Exportation	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	11 595 500	6 106 557	17 702 057	14 762 443
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 595 500	6 106 557	17 702 057	14 762 443
Production stockée			240 740	127 370
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 069 231	2 365 460
Autres produits				122
		PRODUITS D'EXPLOITATION	20 012 028	17 255 394
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			15 871 319	13 005 780
Impôts, taxes et versements assimilés			13 094	33 593
Salaires et traitements				-3 931
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			125 031	199 700
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 934 844	2 054 879
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 646 432	1 315 247
		CHARGES D'EXPLOITATION	19 590 720	16 605 268
		RESULTAT D'EXPLOITATION	421 309	650 126
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			23 200	19 032
Autres intérêts et produits assimilés				1 771
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	23 200	20 803
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			126 070	104 372
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	126 070	104 372
		RESULTAT FINANCIER	-102 870	-83 569
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	318 439	566 557



Rubriques	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	792	327
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 297	177 827
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		45 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 088	223 154
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 352	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	493 515	2 531
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	507 868	2 531
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-504 779	220 623
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-5 689	-1 038
TOTAL DES PRODUITS	20 038 317	17 499 351
TOTAL DES CHARGES	20 218 968	16 711 134
BENEFICE OU PERTE	-180 651	788 217



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 901 259 Euros

Siège social : 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre 811 599 406

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30 juin 2019



SOMMAIRE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	3
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1. Principes comptables.....	4
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	4
2.3. Immobilisations financières	5
2.4. En-cours	5
2.5. Créances	5
2.6. Valeurs mobilières de placement	5
2.7. Provisions	5
2.8. Dettes.....	6
2.9. Opérations en devises.....	6
3. NOTES SUR LE BILAN.....	7
3.1. Immobilisations	7
3.2. Amortissements et dépréciations.....	7
3.3. Créances	8
3.4. Créances et dépréciations des comptes clients	8
3.5. Compte de régularisation actif	9
3.6. Composition du capital social	9
3.7. Variation des capitaux propres	9
3.8. Provisions pour risques et charges – Provisions réglementées	10
3.9. Dettes.....	10
3.10. Charges à payer	10
3.11. Produits constatés d'avance.....	10
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	11
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	11
4.2. Résultat financier.....	11
4.3. Résultat exceptionnel	12
4.4. Impôts sur les bénéfices	12
5. AUTRES INFORMATIONS	13
5.1. Détail des filiales et participations	13
5.2. Identité de la société consolidante.....	13
5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale.....	13
5.4. Engagements financiers et opérations hors bilan	13
5.4.1. Engagements financiers donnés	13



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 3

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique sur l'exercice s'écoulant de juillet 2018 à juin 2019.



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Notary who certified the document.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2019 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	4 ans

2.3. Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée. La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4. En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.



2.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 7

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

	Valeur brute au 30/06/2018	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur brute au 30/06/2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				-
Fonds commercial	18 193 343			18 193 343
Concessions, brevets et droits similaires	254 303			170 506
Autres immobilisations incorporelles	25 000			25 000
TOTAL	18 472 647		83 798	18 388 849
Immobilisations corporelles				
Construction	3 130			3 130
Inst générales, agts constructions				-
Inst générales, agts divers	2 762 682		443 715	2 318 966
Matériels de transport				-
Matériel de bureau	923 957		92 619	831 338
TOTAL	3 689 769		536 335	3 153 434
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence	457 952			457 952
Prêts et autres immobilisations financières	118 331	24 998	1 274	142 055
TOTAL	576 284	24 998	1 274	600 007
TOTAL GENERAL	22 738 700	24 998	621 407	22 142 291

3.2. Amortissements et dépréciations

	Montant au 30/06/2018	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant au 30/06/2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				-
Fonds commercial	2 028 767			2 028 767
Concessions, brevets et droits similaires	254 303			170 506
Autres immobilisations incorporelles				-
TOTAL	2 283 071		83 798	2 199 273
Immobilisations corporelles				
Construction	2 402	313		2 715
Inst générales, agts constructions				-
Inst générales, agts divers	2 533 518	102 590	441 846	2 194 262
Matériels de transport				-
Matériel de bureau	861 656	22 126	90 999	792 783
TOTAL	3 397 575	125 029	532 845	2 989 760
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL				-
TOTAL GENERAL	5 680 646	125 029	616 643	5 189 033



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 8

Au 30 Juin 2019, des fonds commerciaux figurent à l'actif du bilan de la Société pour un montant total de 18 193 343 €. En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée, et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Les tests de dépréciation mis en œuvre n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation supplémentaire à la clôture de l'exercice.

3.3. Créesances

	Valeur brute au 30/06/19	Echéance à – d'1 an	Echéance à + d'1 an
Créesances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	142 056	142 056	
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes			
Clients douteux et litigieux	1 317 563	1 317 563	
Autres créances clients	11 625 863	11 625 863	
Créesances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	236	236	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 064 698	2 064 698	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	7 165 021	7 165 021	
Débiteurs divers	57 813	57 813	
Charges constatées d'avance	128 993	128 993	
TOTAL	22 502 246	22 502 246	0
(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créesances et dépréciations des comptes clients

	Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Fin de l'exercice
DEPRECiations				
Clients (*)	2 054 878	1 934 844	2 054 878	1 934 844
TOTAL	2 054 878	1 934 844	2 054 878	1 934 844

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irréécouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.



3.5. Compte de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Cotisations professionnelles	83 659		
Loyers bureaux	47 713		
TOTAL	131 372	0	0

3.6. Composition du capital social

La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes est une Société par Actions Simplifiée, dont le capital social est composé de 211 251 actions d'une valeur nominale de 9 euros. Elle est détenue à hauteur de 85,60% par PricewaterhouseCoopers Entreprises et 14,39% par PricewaterhouseCoopers Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.7. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début de l'exercice	Affectation du Résultat 2018	Autres Affectations	Résultat du 30/06/2019	Fin de l'exercice
Capital social	1 901 259				1 901 259
Primes liées au capital	5 752 256				5 752 256
Réserve Légale	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	(5 684 608)	788 217			(4 896 391)
Résultat	788 217	(788 217)		(180 651)	(180 651)
CAPITAUX PROPRES	2 757 124	-	-	(180 651)	2 576 473



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 10

3.8. Provisions pour risques et charges – Provisions réglementées

Provisions	Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				0
TOTAL	0	0	0	0
Provisions risques et charges				
Litiges personnel				0
Pensions et obligations				0
Impôt contrôle fiscal				0
Autres provisions	70 333		14 352	55 981
Pertes de change (*)				0
TOTAL	70 333	0	14 352	55 981
TOTAL GENERAL	70 333	0	14 352	55 981

3.9. Dettes

ETAT DES DETTES		Valeur brute	Échéance à 1 an au +	Échéance à + d'1 an et 5 ans au +	Échéance à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) & (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		6 054 814	6 054 814		
Personnel et comptes rattachés		1 342	1 342		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		2 191 600	2 191 600		
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		26 426 000	26 426 000		
Autres dettes		33 609	33 609		
Produits constatés d'avance		3 229 924	3 229 924		
TOTAL	37 937 289	37 937 289			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2) Montants des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercices					

3.10. Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	233 177
TOTAL	233 177

3.11. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 229 924 euros au 30 juin 2019. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 11

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires net	France	Etranger	Total
Répartition par secteur d'activités			
Honoraires clients externes	10 129 918	-	10 129 918
Prestations des activités annexes	1 465 582	6 106 557	7 572 139
TOTAL	11 595 500	6 106 557	17 702 057

4.2. Résultat financier

Produits financiers	Exercice	Exercice précédent
Produits des autres valeurs mobilières	23 200	19 032
Autres intérêts et produits assimilés		1 770
Reprises sur provisions pour perte de change		
Défauts et pertes de change		
TOTAL	23 200	20 802

Charges financières	Exercice	Exercice précédent
Intérêts et charges assimilées	126 070	104 371
Autres charges financières		
Dotations aux provisions pour perte de change		
TOTAL	126 070	104 371



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 12

4.3. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	Exercice	Exercice précédent
Produits divers	792	827
Produits divers refacturés	597	2 327
Produits de cession des éléments d'actif	1 700	175 000
Reprises provisions pour litiges personnel		45 000
Reprises provisions pour litiges divers		
TOTAL	3 088	223 154

Charges exceptionnelles	Exercice	Exercice précédent
Charges exceptionnelles opération en Capital	3 490	
Charges diverses	489 651	321
Indemnités transactionnelles	374	2 209
Dotations provisions pour litiges	14 352	
Provision amortissements dérogatoires		
TOTAL	507 868	2 531

4.4. Impôts sur les bénéfices

Ventilation d'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation crédits-réductions d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	318 438		5 689	324 127
Résultat exceptionnel et participation des salariés	(504 779)			(504 779)
TOTAL	(186 341)	-	5 689	(180 652)



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 13

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Détail des filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres (réserves et report à nouveau)	QP détenue Dividendes encaissés	Valeur brute Titres Valeur nette Titres	Prêts avances & cautions	Chiffres d'affaires Résultat comptable
Filiales (+ 50 %)					
PwC Entrepreneurs CAC 63 RUE DE VILLIERS 92200 NEUILLY SUR SEINE RCS 821 448 362	898 000 (186 332)	50,98%	457 800 457 800		647 159 (111 790)

5.2. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit SAS – 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Les états financiers consolidés peuvent être consultés à la même adresse.

5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PwC Commissariat aux comptes, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2015, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4. Engagements financiers et opérations hors bilan

5.4.1. Engagements financiers donnés

La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement, s'élèvent à :

2 730 € pour Crystal Park
 221 € pour Vatimesnil
 405 € pour PB5 La Défense



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Capital social : 1 901 259 euros
Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 811 599 406

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à (180 651) euros comme suit : la totalité au poste report à nouveau qui de (4 896 391) euros sera ramené à (5 077 042) euros.

Il est ici rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme



Bernard Gainnier

Président



PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 901 259 Euros
Siège social : 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. NANTERRE 811 599 406

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

JEAN-PIERRE FEIBEL

EXPERT-COMPTABLE — COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION PARISIENNE

+33(0)6 07 17 86 95 - jfeibel@ac-fli.fr

MEMBRE D'AUDIT CONSEIL — FRANCE INTERNATIONAL

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA RÉGION PARIS ILE DE FRANCE - AU CAPITAL DE 555 000 € - RCS CRETEIL 797 426 228

SIÈGE SOCIAL : 11 RUE DES LAFFIÈRES – 94300 VINCENNES – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR94 797 426 228

AC-FI



PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 901 259 Euros
Siège social : 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. NANTERRE 811 599 406

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AC-FI



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur des titres de participation inscrite au bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AC-FI



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

AC-FI



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 25 novembre 2019.

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Pierre FEIBEL

AC-FI





Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2019	30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	170 506	170 506		
Fonds commercial	18 193 343	2 028 767	16 164 576	16 164 576
Autres immobilisations incorporelles	25 000		25 000	25 000
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 130	2 715	415	728
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 150 304	2 987 046	163 258	291 466
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	457 952		457 952	457 952
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	142 056		142 056	118 332
ACTIF IMMOBILISE	22 142 291	5 189 034	16 953 257	17 058 054
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	3 070 650		3 070 650	2 829 909
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 331		26 331	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 943 427	1 934 844	11 008 582	8 583 365
Autres créances	9 287 771		9 287 771	7 282 721
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)	94 160		94 160	182 697
Disponibilités				
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	128 993		128 993	118 432
ACTIF CIRCULANT	25 551 331	1 934 844	23 616 487	18 997 124
TOTAL GENERAL	47 693 622	7 123 878	40 569 744	36 055 178



Rubriques		30/06/2019	30/06/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 901 259)	1 901 259
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 752 257	5 752 257
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau		-4 896 391	-5 684 608
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-180 651	788 217
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	2 576 473	2 757 125
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		55 981	70 333
Provisions pour charges			
	PROVISIONS	55 981	70 333
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 054 814	5 230 130
Dettes fiscales et sociales		2 192 942	1 764 125
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		26 459 609	23 260 782
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		3 229 924	2 972 683
	DETTES	37 937 290	33 227 721
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	40 569 744	36 055 178



Rubriques	France	Exportation	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	11 595 500	6 106 557	17 702 057	14 762 443
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 595 500	6 106 557	17 702 057	14 762 443
Production stockée			240 740	127 370
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 069 231	2 365 460
Autres produits				122
		PRODUITS D'EXPLOITATION	20 012 028	17 255 394
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			15 871 319	13 005 780
Impôts, taxes et versements assimilés			13 094	33 593
Salaires et traitements				-3 931
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			125 031	199 700
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 934 844	2 054 879
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 646 432	1 315 247
		CHARGES D'EXPLOITATION	19 590 720	16 605 268
		RESULTAT D'EXPLOITATION	421 309	650 126
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			23 200	19 032
Autres intérêts et produits assimilés				1 771
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	23 200	20 803
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			126 070	104 372
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	126 070	104 372
		RESULTAT FINANCIER	-102 870	-83 569
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	318 439	566 557



Rubriques	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	792	327
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 297	177 827
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		45 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 088	223 154
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 352	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	493 515	2 531
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	507 868	2 531
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-504 779	220 623
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-5 689	-1 038
TOTAL DES PRODUITS	20 038 317	17 499 351
TOTAL DES CHARGES	20 218 968	16 711 134
BENEFICE OU PERTE	-180 651	788 217



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 901 259 Euros

Siège social : 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre 811 599 406

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30 juin 2019



A handwritten signature is present in the bottom right corner of the page, positioned next to the chamber's seal.

SOMMAIRE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	3
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1. Principes comptables.....	4
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	4
2.3. Immobilisations financières	5
2.4. En-cours	5
2.5. Créances	5
2.6. Valeurs mobilières de placement	5
2.7. Provisions	5
2.8. Dettes.....	6
2.9. Opérations en devises.....	6
3. NOTES SUR LE BILAN.....	7
3.1. Immobilisations	7
3.2. Amortissements et dépréciations.....	7
3.3. Créances	8
3.4. Créances et dépréciations des comptes clients	8
3.5. Compte de régularisation actif	9
3.6. Composition du capital social	9
3.7. Variation des capitaux propres	9
3.8. Provisions pour risques et charges – Provisions réglementées	10
3.9. Dettes.....	10
3.10. Charges à payer	10
3.11. Produits constatés d'avance.....	10
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	11
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	11
4.2. Résultat financier.....	11
4.3. Résultat exceptionnel	12
4.4. Impôts sur les bénéfices	12
5. AUTRES INFORMATIONS	13
5.1. Détail des filiales et participations	13
5.2. Identité de la société consolidante.....	13
5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale.....	13
5.4. Engagements financiers et opérations hors bilan	13
5.4.1. Engagements financiers donnés	13



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 3

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique sur l'exercice s'écoulant de juillet 2018 à juin 2019.



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Notary who certified the document.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2019 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	4 ans

2.3. Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée. La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4. En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement apprécier par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.



2.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 7

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

	Valeur brute au 30/06/2018	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur brute au 30/06/2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				-
Fonds commercial	18 193 343			18 193 343
Concessions, brevets et droits similaires	254 303			170 506
Autres immobilisations incorporelles	25 000			25 000
TOTAL	18 472 647		83 798	18 388 849
Immobilisations corporelles				
Construction	3 130			3 130
Inst générales, agts constructions				-
Inst générales, agts divers	2 762 682		443 715	2 318 966
Matériels de transport				-
Matériel de bureau	923 957		92 619	831 338
TOTAL	3 689 769		536 335	3 153 434
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence	457 952			457 952
Prêts et autres immobilisations financières	118 331	24 998	1 274	142 055
TOTAL	576 284	24 998	1 274	600 007
TOTAL GENERAL	22 738 700	24 998	621 407	22 142 291

3.2. Amortissements et dépréciations

	Montant au 30/06/2018	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant au 30/06/2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				-
Fonds commercial	2 028 767			2 028 767
Concessions, brevets et droits similaires	254 303			170 506
Autres immobilisations incorporelles				-
TOTAL	2 283 071		83 798	2 199 273
Immobilisations corporelles				
Construction	2 402	313		2 715
Inst générales, agts constructions				-
Inst générales, agts divers	2 533 518	102 590	441 846	2 194 262
Matériels de transport				-
Matériel de bureau	861 656	22 126	90 999	792 783
TOTAL	3 397 575	125 029	532 845	2 989 760
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL				-
TOTAL GENERAL	5 680 646	125 029	616 643	5 189 033



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 8

Au 30 Juin 2019, des fonds commerciaux figurent à l'actif du bilan de la Société pour un montant total de 18 193 343 €. En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée, et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Les tests de dépréciation mis en œuvre n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation supplémentaire à la clôture de l'exercice.

3.3. Créesances

	Valeur brute au 30/06/19	Echéance à – d'1 an	Echéance à + d'1 an
Créesances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	142 056	142 056	
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes			
Clients douteux et litigieux	1 317 563	1 317 563	
Autres créances clients	11 625 863	11 625 863	
Créesances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	236	236	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 064 698	2 064 698	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	7 165 021	7 165 021	
Débiteurs divers	57 813	57 813	
Charges constatées d'avance	128 993	128 993	
TOTAL	22 502 246	22 502 246	0
(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créesances et dépréciations des comptes clients

	Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Fin de l'exercice
DEPRECiations				
Clients (*)	2 054 878	1 934 844	2 054 878	1 934 844
TOTAL	2 054 878	1 934 844	2 054 878	1 934 844

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irréécouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.



3.5. Compte de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Cotisations professionnelles	83 659		
Loyers bureaux	47 713		
TOTAL	131 372	0	0

3.6. Composition du capital social

La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes est une Société par Actions Simplifiée, dont le capital social est composé de 211 251 actions d'une valeur nominale de 9 euros. Elle est détenue à hauteur de 85,60% par PricewaterhouseCoopers Entreprises et 14,39% par PricewaterhouseCoopers Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.7. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début de l'exercice	Affectation du Résultat 2018	Autres Affectations	Résultat du 30/06/2019	Fin de l'exercice
Capital social	1 901 259				1 901 259
Primes liées au capital	5 752 256				5 752 256
Réserve Légale	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	(5 684 608)	788 217			(4 896 391)
Résultat	788 217	(788 217)		(180 651)	(180 651)
CAPITAUX PROPRES	2 757 124	-	-	(180 651)	2 576 473

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 10

3.8. Provisions pour risques et charges – Provisions réglementées

Provisions	Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				0
TOTAL	0	0	0	0
Provisions risques et charges				
Litiges personnel				0
Pensions et obligations				0
Impôt contrôle fiscal				0
Autres provisions	70 333		14 352	55 981
Pertes de change (*)				0
TOTAL	70 333	0	14 352	55 981
TOTAL GENERAL	70 333	0	14 352	55 981

3.9. Dettes

ETAT DES DETTES		Valeur brute	Échéance à 1 an au +	Échéance à + d'1 an et 5 ans au +	Échéance à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) & (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		6 054 814	6 054 814		
Personnel et comptes rattachés		1 342	1 342		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		2 191 600	2 191 600		
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		26 426 000	26 426 000		
Autres dettes		33 609	33 609		
Produits constatés d'avance		3 229 924	3 229 924		
TOTAL	37 937 289	37 937 289			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2) Montants des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercices					

3.10. Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	233 177
TOTAL	233 177

3.11. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 229 924 euros au 30 juin 2019. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.



4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires net	France	Etranger	Total
Répartition par secteur d'activités			
Honoraires clients externes	10 129 918	-	10 129 918
Prestations des activités annexes	1 465 582	6 106 557	7 572 139
TOTAL	11 595 500	6 106 557	17 702 057

4.2. Résultat financier

Produits financiers	Exercice	Exercice précédent
Produits des autres valeurs mobilières	23 200	19 032
Autres intérêts et produits assimilés		1 770
Reprises sur provisions pour perte de change		
Défauts et pertes de change		
TOTAL	23 200	20 802

Charges financières	Exercice	Exercice précédent
Intérêts et charges assimilées	126 070	104 371
Autres charges financières		
Dotations aux provisions pour perte de change		
TOTAL	126 070	104 371



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 12

4.3. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	Exercice	Exercice précédent
Produits divers	792	827
Produits divers refacturés	597	2 327
Produits de cession des éléments d'actif	1 700	175 000
Reprises provisions pour litiges personnel		45 000
Reprises provisions pour litiges divers		
TOTAL	3 088	223 154

Charges exceptionnelles	Exercice	Exercice précédent
Charges exceptionnelles opération en Capital	3 490	
Charges diverses	489 651	321
Indemnités transactionnelles	374	2 209
Dotations provisions pour litiges	14 352	
Provision amortissements dérogatoires		
TOTAL	507 868	2 531

4.4. Impôts sur les bénéfices

Ventilation d'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation crédits-réductions d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	318 438		5 689	324 127
Résultat exceptionnel et participation des salariés	(504 779)			(504 779)
TOTAL	(186 341)	-	5 689	(180 652)



PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes
Annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019

Page 13

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Détail des filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres (réserves et report à nouveau)	QP détenue Dividendes encaissés	Valeur brute Titres Valeur nette Titres	Prêts avances & cautions	Chiffres d'affaires Résultat comptable
Filiales (+ 50 %)					
PwC Entrepreneurs CAC 63 RUE DE VILLIERS 92200 NEUILLY SUR SEINE RCS 821 448 362	898 000 (186 332)	50,98%	457 800 457 800		647 159 (111 790)

5.2. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit SAS – 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Les états financiers consolidés peuvent être consultés à la même adresse.

5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PWC Commissariat aux comptes, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2015, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4. Engagements financiers et opérations hors bilan

5.4.1. Engagements financiers donnés

La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement, s'élèvent à :

2 730 € pour Crystal Park
 221 € pour Vatimesnil
 405 € pour PB5 La Défense

